

grand MAC

LE MAGAZINE DE GRAND COGNAC
N°01 / JANVIER-MARS 2021


GRAND:COGNAC



ÉDITO DE JÉRÔME SOURISSEAU 3

Président de Grand Cognac

RETROSPECTIVE 4

Quelques moments forts des mois écoulés

COMPÉTENCES 6

Découvrez les compétences de Grand Cognac :
Habitat, Culture et Patrimoine, Développement économique
et Insertion, Eau Assainissement et Gemapi, Enfance-
Jeunesse, Tourisme, Développement Durable et Mobilités,
Services Techniques, Sport, Ressources humaines et Administration
générale, Services au public, Aménagement du territoire, Santé

FOCUS ENTREPRENEURS 13

Découvrez l'innovation sur le territoire cognçais

TRAVAUX FINALISÉS EN 2021 14

LES ELUS DE GRAND COGNAC 15

Les 56 maires de votre territoire

VACCINATION

COVID-19

Sur le territoire de
GRAND COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



VOUS AVEZ 75 ANS ET PLUS ?

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DE SANTÉ OU PERSONNE VULNÉRABLE ?



3 CENTRES DE VACCINATION

Dans le cadre de la campagne vaccinale lancée par le gouvernement, Grand Cognac vous informe de l'ouverture de 3 centres de vaccination sur son territoire.

L'ouverture de ces centres de vaccination est permise par un partenariat étroit entre les services de l'Etat, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Centre Hospitalier Intercommunal du Pays de Cognac, les professionnels de santé, les communes et Grand Cognac.

CHÂTEAUBERNARD

 **COMPLEXE SPORTIF DES VAUZELLES**
2 rue du bleu nacré

SUR RENDEZ-VOUS

Réservation en ligne prioritairement :

 <https://www.doctolib.fr/>

Tél. 05 45 80 16 16

 Lundi : 12h à 18h.
Du mardi au vendredi : 9h à 18h.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

 **COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS GABART**
Boulevard de La Croix Chadenne

SUR RENDEZ-VOUS

Réservation en ligne prioritairement :

 <https://www.doctolib.fr/>

Tél. 06 75 08 42 63

 Du mardi au vendredi : de 14h à 17h.

MÉRIGNAC

 **MAISON DE SANTÉ MUNICIPALE**
4 impasse des caducées

SUR RENDEZ-VOUS

Réservation en ligne prioritairement :

 <https://www.doctolib.fr/>

Tél. 06 76 54 25 64

 Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h et 14h
à 17h30.



LE SERVICE DE **TRANSPORT À LA DEMANDE**

TRANSPORTE

S'ADAPTE POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS VERS
L'UN DES 3 CENTRES DE VACCINATION SUR LE TERRITOIRE,
QUELLE QUE SOIT VOTRE COMMUNE SUR GRAND COGNAC.



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

 **0800 881 691**

 agence.transcom@stga.fr

TRANSCOM

En plus de la mise à disposition de ses sites, Grand Cognac apporte un soutien logistique et technique à cette campagne vaccinale par la mise à disposition de matériels (notamment informatiques) et par la mobilisation des agents de la Communauté d'agglomération sur ces sites. Ces derniers participent à l'accueil et à l'orientation des usagers, ainsi qu'aux tâches administratives nécessaires au sein du centre vaccinal.

Sous réserve de modifications éventuelles.



**Jérôme
SOURISSEAU**
Président de Grand Cognac

Madame, Monsieur,

En juillet, au terme d'un cycle électoral singulier, les conseillers communautaires ont désigné le nouvel exécutif de Grand Cognac, et m'ont renouvelé leur confiance pour présider notre belle communauté d'agglomération.

Proximité, attractivité, rayonnement, services, efficacité, coopération et bon sens sont les temps forts de mon engagement dans cette présidence.

Fédératrice et accompagnatrice de nos communes, notre agglomération a réussi sa phase de création, elle poursuit sa construction dans l'objectif suprême de vous servir.

Depuis lors, les élus se sont pleinement investis, aux côtés des services intercommunaux, pour mener à bien les projets et actions portés par Grand Cognac.

En parallèle, la gestion de la crise sanitaire a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie : confinement, couvre-feu, vaccination...

La COVID-19 nous impacte au quotidien, et nous oblige à nous adapter, à avancer différemment dans ce contexte si contraint.

Tout au long de cette période, Grand Cognac a été au rendez-vous, qu'il s'agisse de l'accompagnement des citoyens via nos différents services, des aides aux entreprises mobilisées dès le début de la crise, du relai d'information auprès des habitants et des communes, ou encore récemment de l'ouverture de centres de vaccination sur le territoire.

Et qui dit nouvelle mandature, dit également nouveau magazine !

J'ai ainsi plaisir à vous faire découvrir le nouveau format de notre magazine, qui revient sur l'ensemble des politiques publiques de la communauté d'agglomération.

Le rythme de diffusion sera également plus régulier, afin de coller au mieux à l'actualité.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau magazine, votre magazine !

Jérôme Sourisseau

Édition par
Grand Cognac
6 rue de Valdepeñas,
16100 Cognac

Directeur de la publication
Jérôme Sourisseau

Directrice de la rédaction
Renaud Combaud, Virginie Beauvallet

Coordination du magazine
Séverine Jannot, Céline Ravon, Sylvie Lebbe

Rédacteurs
Marine Lasserre, Fabien Paillot

Conception Graphique et Maquettage
Fish And Geek / Clément Thuillier

Photo de couverture
© Stéphane Charbeau

Distribution
La Poste

Impression
Imprimerie Rochelaise
Impressions à 38000 ex sur papier PEFC

ISSN : 2557-9894

Ne pas jeter sur la voie publique.

en images

RÉTROSPECTIVE



Visite de Madame la Préfète sur notre territoire

Jeudi 21 janvier, Jérôme Sourisseau et Nicole Roy ont accueilli Madame Magali Debatte, Préfète de la Charente, en visite sur notre territoire dans le but de découvrir les projets de l'agglomération. Elle était accompagnée de Madame Chantal Guelot, sous-préfète de Cognac et Madame Sandy Lecoq-Espallargas, sous-préfète à la relance. Ici en visite au château de Bouteville accompagnée par monsieur le maire Jacques Deslias.



Le territoire de Grand Cognac reçoit le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Jérôme Sourisseau a reçu, mercredi 20 janvier, Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le but de présenter les différents enjeux du territoire.



Le nouvel exécutif de Grand Cognac

Mercredi 15 juillet 2020 à Jarnac : Jérôme Sourisseau est réélu Président de la communauté d'agglomération.



La résidence habitat jeunes, Nelson Mandela

A ouvert ses portes en septembre 2020 au 3 rue Boala, à Cognac.



Lancement de la nouvelle marque « Les distillateurs culturels »

Jeudi 2 juillet 2020, au Musée des arts du cognac, à Cognac, par Jérôme Sourisseau, Président de Grand Cognac, et Nicole Roy, Vice-présidente en charge de la politique culturelle et valorisation du patrimoine.



La nouvelle expérience immersive en réalité virtuelle : « les voyageurs du virtuel »

Proposée au sein du Musée des arts du cognac et du Musée d'art et d'histoire, à Cognac.



Les Rendez-vous du design by ... Larsen

L'exposition inaugurée le 9 juillet dernier au Musée des arts du cognac en présence de Jérôme Sourisseau, Président de Grand Cognac, Madame Nicole Roy, Vice-présidente de Grand Cognac en charge de la politique culturelle et valorisation du patrimoine, Monsieur Morgan Berger, Maire de Cognac et Monsieur Jérôme Durand, Directeur Général Maison Larsen.



Lancement Réseau Libellus

Jeudi 10 Septembre 2020, en présence de Jérôme Sourisseau, Président de Grand Cognac, Nicole Roy, Vice-présidente en charge de la politique culturelle et valorisation du patrimoine, accompagnés des agents des médiathèques et bibliothèques du réseau Libellus.



Inauguration Espace France services à Châteauneuf-sur-Charente

Le 6 février 2020, en présence des élus et partenaires institutionnels de la structure.



La Gabare « La Dame Jeanne »

Le 10 septembre, elle accoste à Cognac, sur les bords de Charente après un périple depuis Louzac-Saint-André.

C'EST QUOI GRAND COGNAC ?

Les Compétences de Grand Cognac

Grand Cognac exerce des compétences en lieu et place des communes membres.

Au 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération a repris les compétences des anciennes communautés de communes.

Lors du séminaire du 3 février 2018, les élus ont fait le choix d'harmoniser les domaines d'intervention de Grand Cognac, afin d'assurer l'équité et la solidarité sur l'ensemble du territoire.

Les nouveaux statuts de Grand Cognac ont été adoptés par les élus communautaires le 28 juin 2018, puis validés par les conseils municipaux, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2019.

Ceux-ci sont précisés par la définition de l'intérêt communautaire, qui permet de distinguer ce qui relève du champ des communes ou de l'intercommunalité.

Plusieurs révisions sont intervenues depuis pour apporter des précisions techniques.



SANTÉ
Lutte contre la désertification médicale

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PARTICIPATION CITOYENNE
Plan climat-air-énergie territorial, conseil de développement



DÉCHETS
Collecte et traitement des déchets, actions de prévention

NUMÉRIQUE
Déploiement du Très Haut Débit via Charente Numérique



TOURISME ET FLEUVE CHARENTE
Création, entretien et gestion d'équipements touristiques, sentiers de randonnée, aménagement de la Flow vélo, valorisation du chantier de fouilles d'Angeac-Charente

CULTURE
Création, entretien et gestion d'équipements culturels, soutien aux associations et manifestations culturelles d'intérêt communautaire et à la pratique culturelle des jeunes, coordination d'un réseau de lecture publique



HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE



Programme local de l'habitat, actions et aides financières dans le domaine du logement et de la politique de la ville, création d'une aire de grands passages



SPORT
Création, entretien et gestion d'équipement sportifs, soutien aux associations et manifestations sportives d'intérêt communautaire et à la pratique sportive des jeunes

SERVICES AU PUBLIC

Création, entretien et gestion des Espaces « France Services »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités, soutien à l'emploi, insertion, attractivité, Projet alimentaire territorial



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Instruction des demandes d'urbanisme, Plan local d'urbanisme intercommunal, Système d'information géographique



VOIRIE

Entretien des voiries d'intérêt communautaire, soutien aux communes pour l'entretien des voiries communales

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Contribution au développement de l'enseignement supérieur sur le territoire, restructuration de l'Université des Spiritueux



MOBILITÉS

Réseau de bus urbain Transcom, service Trans'porte, transports scolaires, cheminement doux

ENFANCE ET JEUNESSE

Création, entretien et gestion des établissements d'accueil de jeunes enfants (accueils collectifs pour la petite enfance, multi-accueil, relais d'assistant(e)s maternel(le)s, lieux d'accueil enfants parents), structures d'accueil de loisirs



EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau potable, assainissement collectif, assainissement non-collectif, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



COMPÉTENCES

HABITAT

Habitat : des solutions pour loger les jeunes

Clé de l'indépendance, le logement soulève d'épineuses questions pour les jeunes. En septembre, Charente Habitat Jeunes ouvrait la résidence Nelson-Mandela à Cognac, un projet fortement soutenu par Grand Cognac. Cet ensemble de 75 logements situé rue Boala est destiné aux personnes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans sous certaines conditions). Ces appartements meublés de 20 ou 30 m² sont accessibles aux jeunes sans critère géographique, qu'ils soient actifs, en recherche d'emploi ou en formation, en couple ou célibataires.

Des espaces collectifs – cuisine, laverie, salle de jeux – complètent cette offre tout comme l'organisation de permanences tenues par des conseillers en insertion sociale et professionnelle.

L'Agglomération, accompagnée entre autres par le Département et la Région Nouvelle-Aquitaine, a financé cet outil d'insertion à hauteur de 700000 euros.

La gestion de la résidence Nelson-Mandela a été confiée à l'association Charente Habitat Jeunes. Cette structure étudie chaque dossier et organise des entretiens individuels pour mieux connaître les motivations et la situation des jeunes⁽¹⁾.

Cette même association porte également le dispositif « *Locapart 16* » soutenu par Grand Cognac. Objectif : épauler les jeunes en matière de logement. Ce service dédié aux 16-30 ans permet de mieux cerner les aides existantes (garant, caution, APL, Loca-Pass, etc.), d'entamer des recherches (petites annonces, logement social) et de gérer son budget.

Autre dispositif proposé par Charente Habitat Jeunes : « *Trouv' ton coloco* », une plate-forme qui répertorie les colocations sur le territoire. Les jeunes de 16 à 25 ans peuvent aussi s'appuyer sur le dispositif « *1 jeune, 1 solution* » initié par le gouvernement pour mieux les accompagner face à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Mesures de soutien, programmes de formations disponibles,

missions de service civique : la plate-forme www.1jeune1solution.gouv.fr liste toutes les possibilités pour entrer dans la vie active et propose un accompagnement individualisé.

La solution des emplois francs a notamment été renforcée et permet à toute entreprise ou association de bénéficier d'une prime à l'embauche pour le recrutement d'un jeune résidant dans un quartier prioritaire comme celui de Crouin, à Cognac. Pour une embauche à temps plein et en CDI, l'employeur peut bénéficier d'une aide de 17000 euros sur 3 ans.

(1) Charente Habitat Jeunes : 05 45 95 50 80, charentehabitajeunes.fr

Des professionnels à votre écoute

Besoin de conseils pour votre logement ? Grand Cognac accueille des permanences gratuites, ouvertes à tous et sur rendez-vous, que vous soyez locataires ou propriétaires. Plusieurs acteurs du logement et de l'habitat y distillent leurs conseils comme l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL 16), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ou un Architecte des bâtiments de France.

Infos sur www.grand-cognac.fr.



Morgan BERGER

1^{er} Vice-président en charge de la politique de l'habitat, de l'action cœur de ville, de la politique de la ville et de la prévention de la délinquance.

CULTURE ET PATRIMOINE

Grand Cognac distille sa culture

Le Musée d'art et d'histoire et le Musée des arts du cognac possèdent désormais une signature commune : « *Les distillateurs culturels* ».

Lancée en juillet dernier, cette marque regroupe depuis leur offre culturelle et en propose une lecture simplifiée. « *Chaque musée, événement ou animation gardera son identité propre mais sera chapeauté par cette marque* », détaille Nicole Roy, Vice-présidente de Grand Cognac en charge de la culture.

« *Les distillateurs culturels* » se veulent autant un clin d'œil au territoire et à son histoire qu'un symbole fort pour Grand Cognac et sa politique culturelle.

« *Depuis sa création, l'Agglomération a toujours souhaité investir l'espace culturel et patrimonial. Il fallait une identité, une marque et une image forte, pour refléter cette volonté* », avance Jérôme Sourisseau, Président de Grand Cognac. Une identité visuelle propre ainsi qu'un logo ont été imaginés pour incarner cette nouvelle signature.

En parallèle, l'agencement et les accès de ces deux musées ont également été repensés. L'Espace découverte en pays du cognac et le Musée des arts du cognac – proches voisins depuis la réhabilitation des lieux et leur ouverture en 2004 – forment désormais une seule entité de près de 2000 m².

L'accueil des visiteurs a été aménagé du côté de l'Espace découverte qui abritait autrefois la plus ancienne maison de négoce de Cognac, la Maison Augier.

L'ancien hall d'entrée du Musée des arts du cognac évolue, lui, pour créer un vaste espace dédié aux expositions temporaires mieux à même de les mettre en valeur. Il abrite aussi le service valorisation du patrimoine de l'agglomération.



Nicole ROY

2^{ème} Vice-présidente en charge de la politique culturelle et de la valorisation du patrimoine.



graphisme mermonte © polymorph - art graphique et patrimoine - les découvreurs associés.

La réalité virtuelle s'invite aux musées

Depuis septembre, « Les distillateurs culturels » proposent une expérience immersive en réalité virtuelle, multi-joueurs et interactive baptisée « Les Voyageurs du virtuel ».

L'idée de cette aventure ? Découvrir le territoire à travers le temps, via six missions d'exploration dans six époques différentes, du Crétacé au Néolithique en passant par l'art roman (1150), la Renaissance (1526), le temps des gabares (1900) jusqu'aux secrets du cognac, en 1930. « Nous souhaitons doter les musées d'outils de médiation culturelle performants et originaux », explique Nicole Roy, Vice-présidente de Grand Cognac en charge de la culture.

Équipés d'un casque autonome et de manettes, les visiteurs peuvent découvrir les deux périodes préhistoriques au Musée d'art et d'histoire. Les quatre autres missions sont proposées au Musée des arts du cognac.

COMPÉTENCES

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INSERTION

Face à la crise, le soutien de Grand Cognac aux entreprises

Grand Cognac a rapidement mis en place des mesures de soutien. Des aides directes et des prêts à taux zéro ont ciblé en priorité les très petites entreprises, quelle que soit leur activité.

Face à la pandémie du coronavirus, Grand Cognac a immédiatement souhaité mettre en place des mesures de soutien aux entreprises. Dès la deuxième semaine d'avril, un dispositif d'aides directes à destination des très petites entreprises territoire quelle que soit leur activité était opérationnel – une première en Charente.

Chaque structure a pu bénéficier d'une aide de 500 à 5000 euros en fonction du nombre de salariés et de la perte de son chiffre d'affaires (au moins 40%). « Ce dispositif a bénéficié à 300 entreprises. Il a été perçu comme un coup de pouce et a permis d'amortir le choc. L'information a très vite circulé, notamment sur les réseaux sociaux », estime Jérôme Sourisseau, Président de Grand Cognac. Depuis le début de la crise, ce fonds de soutien a permis d'attribuer 592 000 euros aux TPE du territoire.

Pour répondre à l'urgence, l'Agglomération a également monté une cellule de crise. « Un comité d'attribution présidé par Jérôme Sourisseau s'est d'abord réuni chaque semaine pour étudier les dossiers. Les agents d'autres services de Grand Cognac ont apporté leur soutien. Une bonne coordination entre l'Agglo et la Trésorerie de Cognac a permis d'accélérer le versement des aides. Les dossiers y ont été traités en priorité », abonde Philippe Gesse, Vice-président du pôle développement économique.

Les commerçants et hôteliers ont été les principaux bénéficiaires de ces aides directes financées par Grand Cognac. Cette cellule accompagnait encore les entrepreneurs en décembre.

Autre dispositif mis en place : le prêt à taux zéro. Les entreprises en recherche de trésorerie ont pu solliciter l'Agglomération pour des prêts de 1000 à 5000 euros avec un différé de remboursement de 9 mois et des mensualités échelonnées sur une période courant de 24 à 36 mois. Ce dispositif proposé avec Initiative-Charente⁽¹⁾ s'est vu prolonger pour les petites entreprises jusqu'au 31 décembre. Près de 70 000 euros ont été attribués. « En dix jours, les sommes étaient débloquées », rappelle Jérôme Sourisseau.

Un second prêt à taux zéro porté par la Région Nouvelle-Aquitaine a aussi permis de mobiliser des sommes de 5000 à 15000 euros. Grand Cognac qui a contribué à ce fonds de proximité à hauteur de 2 euros par habitant a ainsi pu mobiliser une enveloppe de 450000 euros au profit du territoire. Par ailleurs, l'Agglomération a proposé jusqu'à l'été le report des loyers des immeubles dont elle a la propriété. « La capacité de rebond des entreprises est importante », estime Jérôme Sourisseau, mais il était nécessaire d'aider rapidement les entreprises à traverser la crise comme l'État soutient l'emploi à travers ses différents dispositifs.

Ce soutien représente un coût important mais il est impératif d'assurer leur pérennité. Les entreprises, c'est de l'emploi pour le territoire et des recettes fiscales pour la collectivité. Le développement économique est d'ailleurs l'une de nos compétences fondamentales. Ce rôle est parfois mal identifié mais notre soutien durant et après les confinements a définitivement installé Grand Cognac comme un acteur de proximité.

Les travaux de rénovation de l'Orangerie de Bassac touchent à leur fin, réalisés par le chantier d'insertion « La Clé de Voûte ». Ce dispositif associe la restauration de petit patrimoine de pays et l'accompagnement de personnes éloignées du marché de l'emploi vers une situation professionnelle plus pérenne (emploi et/ou formation).

(1) Initiative-Charente est un réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises.

«LA CLE DE VOÛTE» chantier d'insertion

Philippe GESSE

3^{ème} Vice-président en charge du développement économique, de l'innovation, et de l'économie sociale et solidaire.

EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

L'accès à l'eau préservé en toute sécurité

Durant la crise sanitaire, Grand Cognac a veillé à assurer une haute qualité de service en matière d'eau potable et d'assainissement, des services essentiels à la population.

« La distribution de l'eau et son assainissement doivent impérativement fonctionner, même en cas de crise », rappelle Mickaël Villéger, le vice-président de Grand Cognac en charge du cycle de l'eau.

La pandémie liée au coronavirus a conduit l'Agglomération à repenser intégralement l'exercice de cette compétence stratégique qu'elle exerce depuis 2017.

Grand Cognac dessert plus de 37 000 abonnés pour un volume annuel d'eau potable avoisinant 4,2 millions de m³. L'assainissement collectif bénéficie de son côté à 23 000 abonnés. « Nous avons dû adapter notre plan de continuité des activités, le PCA, à la crise sanitaire. Il est normalement étudié pour répondre à des intempéries. C'était une approche inédite », avance l' élu.

Une partie des agents a basculé en télétravail lors des confinements. D'autres ont dû revoir leurs protocoles pour assurer la maintenance indispensable des équipements. Les délégataires du service public de l'eau, sous contrat avec la collectivité, ont également dû adapter leur façon de travailler. « Nous avons repensé l'intégralité du fonctionnement d'un chantier, résume l' élu. Combien de personnes peuvent monter à bord d'un véhicule ? Comment peuvent-elles accéder aux vestiaires ? Comment doivent-elles prendre leur repas ? »

Le recours massif des particuliers aux lingettes durant le confinement a aussi compliqué la tâche des agents. « Beaucoup ont été jetées dans les sanitaires et viennent boucher nos équipements. Cela nous oblige à intervenir avec un matériel adapté face à un risque de contamination accru », détaille Mickaël Villéger qui appelle les particuliers à jeter ces lingettes usagées à la poubelle.

Les travaux sur le réseau de distribution d'eau potable ont, eux, repris en avril après avoir été un temps suspendus. Grand Cognac maintient son objectif en la matière : renouveler chaque année 1% du réseau de distribution long de 1500 kilomètres.

2 nouveaux délégataires

À Cognac et plusieurs communes alentours, les délégations du service public de l'eau potable et de l'assainissement ont été attribuées pour 10 ans à deux nouvelles entreprises.

Agur a remporté le marché de l'eau pour les communes de Boutiers-Saint-Trojan, Châteaubernard, Cognac et Saint-Brice. La Saur a été sélectionnée pour gérer l'assainissement de ces mêmes communes en plus de Javrezac et de Merpins. « Les précédents contrats avaient été négociés il y a 10 ans. Notre objectif était de parvenir à une offre plus qualitative à un prix plus compétitif », décrypte Mickaël Villéger.

Une baisse significative des tarifs a ainsi été obtenue : près de 40% de moins par rapport à l'ancien délégataire (Veolia, qui gérait à la fois l'assainissement et l'eau potable pour ces six communes du Cognaçais).

« Cela représente un gain annuel de 880 000 euros qui nous permettra d'investir dans nos réseaux et la réhabilitation de la station d'épuration de Cognac », précise Mickaël Villéger



Mickaël VILLEGER

4^{ème} Vice-président en charge du grand et petit cycle de l'eau.

Bernard DUPONT

12^{ème} Vice-président en charge des cycles de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales.

Dominique MERCIER

Conseiller délégué en charge de la GEMAPI.

COMPÉTENCES

ENFANCE-JEUNESSE

Des ados s'essaient au cinéma au Doyenné de Cognac

Le Doyenné de Cognac leur a servi de décor. Durant les vacances scolaires d'automne, douze adolescents de l'Espace jeunes de Cognac et du quartier prioritaire de Croûin ont réalisé un court-métrage au cœur de ce lieu atypique et emblématique. Écriture, mise en scène et tournage : ces jeunes de 12 à 16 ans ont eu carte blanche pour imaginer leur projet.

Le scénario ? Deux groupes d'adolescents investissent une bâtisse abandonnée, s'y confrontent avant finalement de s'unir pour retrouver deux des leurs, mystérieusement évaporés. « *Nous avons souhaité leur proposer un projet fédérateur et pédagogique, un lien entre la culture et le patrimoine* », avance Dominique Petit, en charge de l'enfance et de la jeunesse à Grand Cognac.

Ce projet soutenu par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et élaboré conjointement par les services de l'Agglomération et de la Ville de Cognac avait un double objectif : proposer une expérience culturelle, fédératrice et pédagogique à ces jeunes tout en associant les compétences multiples des différents services de Grand Cognac.

Pour animer et guider ces jeunes cinéastes, les professionnels et artistes de la Compagnie Pantoum et leur partenaire Illico Films ont également délivré leurs conseils aux côtés des animateurs de l'Espace jeunes.

Jeux d'acteur, prise de son et d'image, montage, mixage : les 12 adolescents ont pu s'essayer à différentes techniques et savoir-faire avec un plaisir non dissimulé. Le court-métrage de 3 minutes doit être présenté ces prochaines semaines à l'Espace jeunes à Cognac.



Le LAEP au soutien des familles

Inquiétudes liées au confinement, sommeil difficile, jeux adaptés aux plus petits : le LAEP (Lieu d'accueil enfants-parents) de Grand Cognac a continué à distiller ses conseils aux familles et à les rassurer durant la crise sanitaire liée au coronavirus. La structure, qui accueille et accompagne habituellement parents et enfants âgés de 0 à 6 ans, a repensé son fonctionnement pendant le confinement en dématérialisant l'accueil avec la mise en place d'une permanence téléphonique et d'une boîte mail dédiée aux questions des familles.

Ce service a permis aux familles de trouver une écoute attentive et des réponses à leurs problématiques, délivrées par des professionnels de la petite enfance.

« *Grand Cognac travaille actuellement au déploiement de ce lieu d'accueil à l'échelle de l'agglomération. L'objectif est d'ouvrir prochainement au moins une permanence physique par semaine à Châteaubernard, Châteauneuf, Cognac, Jarnac et Segonzac* » précise Dominique Petit.



Dominique PETIT

5^{ème} Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse.

TOURISME

Un soutien appuyé à la filière touristique

La Covid-19 a bousculé la saison estivale et le secteur touristique. Les Français ont représenté jusqu'à 85% de la clientèle selon les chiffres de l'Office de tourisme de Destination Cognac qui a réalisé plus de 21 000 accueils physiques entre juillet et septembre.

Pour anticiper les conséquences de la crise sanitaire, Grand Cognac avait pris les devants en adoptant mi-juin un important plan de relance touristique doté d'un budget de 250 000 euros. Objectif : épauler les professionnels du secteur et valoriser le territoire.

Une vaste campagne de communication a ainsi ciblé une clientèle de proximité avec un message clair soulignant les atouts de Destination Cognac : « *Le mieux, c'est encore de la découvrir* ». La clientèle située à près de 2 heures de l'Agglomération était prioritairement ciblée. Cette campagne a été déclinée dans la presse, sous forme d'affichages à Bordeaux ou encore à Royan, à la radio et sur Internet avec plus de 7 millions d'affichages. Onze influenceurs suivis par près de 450 000 personnes sur les réseaux sociaux ont par ailleurs été accueillis par l'Office de Tourisme et ses partenaires afin de mettre en lumière le territoire.

Cet effort a permis de booster la consommation sur le territoire tout en relayant au mieux l'offre commerciale des filières touristiques, hôtelières et de la restauration. Leurs acteurs ont aussi bénéficié du fonds de soutien créé par Grand Cognac. Plus d'une centaine d'entreprises du tourisme ont sollicité l'aide de l'Agglomération.

Près d'un tiers des fonds débloqués par Grand Cognac a ainsi été accordé aux professionnels de ce secteur. Une série de webinaires juridiques, sanitaires et commerciaux ont aussi été proposés par Charentes Tourisme et le réseau des Offices de Tourisme pour aider les entreprises à traverser la crise. Pour renforcer la consommation touristique, Grand Cognac a également abondé le dispositif des Bons Infiniment Charentes et pris en charge 50% du Pass Découverte Cognac-Saintes.

Ce livret contribue à la mise en réseau de l'offre touristique et permet aux visiteurs de profiter d'avantages et de réductions tout en visitant les lieux emblématiques du territoire.



Une nouvelle vitrine pour la destination

D'ici le printemps prochain, la Maison du tourisme ouvrira ses portes boulevard Denfert-Rochereau à Cognac, dans la cour du Musée d'art et d'histoire. Informations, conseils et réservations : locaux et visiteurs y trouveront toutes les ressources pour découvrir notre territoire.

Ce nouvel espace d'accueil incarmera l'identité de notre destination auprès des 60 000 personnes qui poussent chaque année la porte de l'Office de Tourisme de Cognac. Il regroupera les personnels de l'Office de tourisme et du Pôle tourisme de l'Agglomération.



Yannick LAURENT

6^{ème} Vice-président en charge du tourisme et de la valorisation du fleuve et des rivières.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITES

Développement durable : Grand Cognac finalise son plan d'actions

Dernière ligne droite pour le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Grand Cognac. Ce projet de développement durable, qui a nécessité 2 ans de travail, a été soumis ces derniers mois à la consultation du grand public. L'Agglomération adoptera définitivement ce PCAET en avril prochain en intégrant les conseils et remarques des particuliers, des acteurs économiques et associatifs. Imposée par la loi, cette feuille de route contient à la fois un diagnostic étoffé des forces et faiblesses du territoire en matière de développement durable et des objectifs précis à atteindre.

À l'horizon 2050, la baisse de la consommation d'énergie doit atteindre 46% sur le territoire. Les gaz à effet de serre (GES) devront diminuer de 79%. Les énergies renouvelables devront, elles, couvrir 24% de la consommation d'ici 2030 et 42% en 2050. Une étude doit d'ailleurs acter dans les mois à venir le potentiel de production des énergies renouvelables du territoire, définir finement des projets et les méthodes opérationnelles. Ambitieux, ce PCAET a bénéficié d'une forte mobilisation des élus. Grand Cognac a été la première collectivité en Charente à valider ce document. « L'émulation entre élus nous a permis d'avancer très vite. Nous sommes aussi parvenus à mobiliser les associations, entreprises et les agents de l'Agglo sur cette problématique », confirme Pascale Belle Vice-présidente de Grand Cognac en charge du développement durable.

Un plan d'actions a ainsi été mis sur pied pour atteindre les objectifs fixés par Grand Cognac. Il couvre cinq axes stratégiques, de l'urbanisme aux mobilités en passant par l'agriculture ou l'industrie. Trente-six fiches détaillées ont été créées pour accompagner ce plan d'actions de manière concrète. Parmi les priorités de l'Agglomération figurent la rénovation et l'isolation du parc résidentiel, le développement des modes de transport doux et alternatifs comme le vélo, la valorisation des déchets générés par la filière agricole et les particuliers. La protection de la ressource en eau figure aussi parmi les priorités du PCAET tout comme l'amélioration de la qualité de l'air.

Parce qu'il concerne tous les acteurs du territoire, Grand Cognac engagera enfin des actions de sensibilisation et de mobilisation pour que chacun s'approprie cette dynamique commune au service du développement durable. « Ce PCAET, évalué et corrigé tous les 6 ans, doit nous permettre de traduire l'actuelle prise de conscience collective à notre échelle, celle de Grand Cognac. Nous devons être fer de lance sur les questions environnementales », assure Pascale Belle.

Réduction des déchets : 12 entreprises s'engagent

Cet automne, 12 entreprises de l'Agglomération ont dévoilé leurs programmes d'actions conçus pour réduire leurs déchets. En mars 2019, Grand Cognac leur présentait le « Pacte Efficacité Matières », un programme d'accompagnement financé par Calitom – le service public des déchets de la Charente – et imaginé en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et SOLTENA (Solution pour la Transition Energétique en Nouvelle Aquitaine).

L'idée ? Bénéficier d'un suivi individualisé et d'ateliers collectifs pour optimiser et diminuer la consommation de ressources – carton, verre, métaux, solvants, etc. Sulpie, Novolet, La Vénitienne, Libaud PMR ou encore la Maison Rémy Martin : ces entreprises ont ensuite travaillé un an durant sur leur diagnostic avant le « Top départ » initié en septembre dernier.

Depuis, ces 12 acteurs économiques mettent en pratique leur feuille de route issue de cette réflexion. Pour Grand Cognac, l'objectif était simple : démontrer à travers ce programme que toutes les entreprises, quel que soit leur taille et leur activité, peuvent se saisir de la question de l'efficacité environnementale et du développement durable tout en réalisant des gains économiques.

SERVICES TECHNIQUES

« La Dame Jeanne » accoste à Cognac

Son orthographe varie selon les régions : coureau, courreau ou courau. La réplique de ce type de gabarre charentaise, installée depuis l'automne à Cognac, est en revanche unique en France. Le 10 septembre, « La Dame Jeanne » entamait un véritable périple entre Louzac-Saint-André et son nouveau port d'attache cognacais, situé rue Basse-Saint-Martin, hors d'eau.

L'objectif consiste à brève échéance à mieux valoriser ce patrimoine en chêne massif copié sur ses ancêtres du 19e siècle. Mais encore fallait-il déplacer ses 25 tonnes réparties sur 5 mètres de large et 22 mètres de longueur. Mise à l'eau en avril 2002 après des travaux engagés en 2000, « La Dame Jeanne » a été assemblée dans le respect des techniques traditionnelles par Max Maïola, charpentier de marine, et Olivier Dupic, un agent de Grand Cognac. Ce type de courau était autrefois utilisé pour transporter matériaux et marchandises sur le fleuve Charente et faciliter l'accès aux routes commerciales de l'Atlantique.

Fragilisée depuis son naufrage en 2016, la gabarre devait impérativement être déplacée avec précaution. Une grue de 100 tonnes dotée d'une flèche de 50 mètres a ainsi procédé aux opérations de levage avec l'aide des équipes techniques de l'Agglomération. Le convoi exceptionnel a ensuite pris la route à faible allure pour rallier Cognac.

En 2011, la Fondation du patrimoine maritime et fluvial a reconnu « La Dame Jeanne » Bateau d'intérêt patrimonial (BIP). Cette gabarre charentaise était alors l'un des premiers bateaux fluviaux à obtenir cette reconnaissance.

Un cheminement touristique étendu

Pour guider le visiteur jusqu'à « La Dame Jeanne », le parcours piéton du Roy sera étendu au printemps 2021. Cette extension dans les quartiers du Port et de la Vigerie entend souligner l'histoire du fleuve et de son commerce. L'accent sera mis sur la Charente des gabarriers avec un passage sur les berges, près des abattoirs.

À ce titre, une double signalétique sera installée pour les personnes à mobilité réduite qui ne pourraient accéder à ces mêmes berges. Un dépliant disponible à l'Office de tourisme de Cognac complètera la signalétique.



Pascale BELLE

7^{ème} Vice-présidente en charge du développement durable, de la mobilité, des déchets, du plan alimentaire territorial et de la démocratie participative.



Annick-Franck MARTAUD

8^{ème} Vice-président en charge du patrimoine communautaire, de la voirie communautaire, des services techniques, des gens du voyage et de Jamac Pyrénées.



Jean-Marc LACOMBE

Conseiller délégué en charge des travaux.



Jérôme FROIN

Conseiller délégué en charge de la voirie.

COMPÉTENCES

SPORT

Grand Cognac sur la voie olympique

De futurs médaillés olympiques fouleront peut-être le territoire de Grand Cognac. Trois équipements sportifs de l'Agglomération ont été sélectionnés pour servir de centres de préparation aux Jeux olympiques d'été organisés à Paris, en 2024.

« Une excellente nouvelle pour le rayonnement du territoire », estime Jérôme Sourisseau, Président de Grand Cognac qui a porté fin 2019 les candidatures de trois équipements phares.

À savoir les écuries de Boussac situées à Cherves-Richemont, le complexe omnisports des Vauzelles à Châteaubernard et le stade Bernard-Becavin de Cognac. Les premières offriront un cadre idéal aux cavaliers pour le concours complet, le dressage et le saut d'obstacles. Basketball, basketball-fauteuil et handball éliront domicile aux Vauzelles. Le stade cognaçais sera dédié à l'athlétisme olympique et paralympique. Au total, la liste officielle des centres de préparation aux jeux (CPJ) comprend 619 sites répartis en France.

Les Comités nationaux olympiques et paralympiques devraient annoncer leurs choix définitifs dans les mois à venir. Pour tirer son épingle du jeu, Grand Cognac mise sur ses bonnes installations mais aussi sur son label « Terre de jeux 2024 » obtenu dès décembre 2019. Cette distinction a été accordée à l'Agglomération au regard de ses actions en faveur du sport et de son soutien au plus grand événement sportif de la planète.

L'objectif consiste à associer pleinement la population à l'organisation des JO de Paris et à décliner cet élan olympique en actions et événements locaux.

TERRE
2024
DE JEUX

FIERS
DE REJOINDRE
L'AVENTURE
TERRE DE JEUX
2024



© Christophe Barraud



Xavier TRIOULLIER

9^{ème} Vice-président en charge de la politique sportive.



Didier GOIS

Conseiller délégué en charge des associations sportives.

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La commande publique, enjeu stratégique pour Grand Cognac

Masques ou gel hydroalcoolique, création d'une maison de santé ou rénovation d'un bâtiment communautaire, voirie ou assainissement, études ... Toutes ces achats de fournitures ou équipements partagent un point commun : l'obligation pour Grand Cognac d'en passer par des commandes publiques.

Le pôle des affaires juridiques de l'agglomération organise chaque année plus de 80 procédures d'achat – des appels d'offres – pour répondre aux besoins de la collectivité et gère une enveloppe de près de 22,5 millions d'euros.

Des chiffres en constante augmentation, note Jean-Marc Girardeau, Vice-président en charge de l'administration générale et des affaires juridiques : « Cela concerne autant le fonctionnement quotidien de l'agglomération – jusqu'aux fournitures de bureau – que des travaux d'envergure sur les routes ou un bâtiment.

Ces chiffres n'ont pas diminué en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire et traduisent une volonté de maintenir la commande publique ». Plus de 50% de ces achats sont réalisés avec des entreprises de la Charente. Une partie est également mutualisée avec les communes ou le Département pour garantir des prix attractifs.

Si l'objectif consiste à optimiser les dépenses, Grand Cognac entend également prendre en compte les critères de développement durable dans ses procédures.

L'insertion sociale, la réduction des déchets ou encore la maîtrise de la consommation énergétique intègrent toujours plus les cahiers des charges de la commande publique.



Jean-Marc GIRARDEAU

10^{ème} Vice-président en charge de l'Administration générale et des affaires juridiques.

Covid-19 : Grand Cognac se réorganise pour assurer la continuité du service public

« Les agents ont fait preuve d'adaptabilité et de réactivité. Ils ont montré leur attachement au service public », avance Bernard Mauzé, Vice-président de Grand Cognac en charge des ressources humaines.

Forte de près de 450 agents et renforts ponctuels, l'agglomération a dû répondre dans l'urgence aux défis posés par la Covid-19 dès l'annonce du premier confinement et tout au long de l'année 2020.

Cellule de crise, télétravail, protection des personnes vulnérables : les premières mesures ont permis d'organiser au mieux le fonctionnement de la collectivité tout en répondant aux impératifs sanitaires. Les services prioritaires – comme l'eau et l'assainissement ou les finances – ont été dotés dès les premiers jours du confinement de nouveaux matériels informatiques pour travailler à distance.

Depuis, Grand Cognac a considérablement renforcé son parc informatique pour favoriser les mobilités dans ses services. L'agglomération limite par ailleurs l'accès à ses bureaux (les bureaux partagés sont limités à 50% de leur capacité) et organise un roulement entre télétravail et présentiel.

Depuis décembre, le télétravail fait justement l'objet d'une réflexion au sein de l'agglomération via un comité technique composé d'élus et d'agents.

Un questionnaire doit prochainement être distribué à tous les agents de Grand Cognac pour mieux connaître leurs positions sur son organisation.



Bernard MAUZE

11^{ème} Vice-président en charge des Ressources humaines.



COMPÉTENCES

SERVICES AU PUBLIC

Les Espaces France Services ont leur relais à Châteauneuf

Des permanences de Pôle Emploi, les impôts ou encore de la CAF : Châteauneuf-sur-Charente dispose depuis février 2020 d'un Espace France Services labellisé.

Objectifs : répondre aux questions des administrés et les épauler dans leurs démarches. Ouvert en février dans le cadre d'un partenariat entre la commune et Grand Cognac, cet espace regroupe à deux pas du marché huit institutions partenaires, de la MSA en passant par la CPAM, la Caisse d'assurance retraite et la santé au travail (CARSAT) ou encore le tribunal judiciaire d'Angoulême. « *L'idée est simple. Il s'agit de rendre service aux gens, de les conseiller, de les aider et de les former au passage à accomplir sur Internet ces formalités administratives* », explique Monique Martinot.

Jean-Louis Levesque souhaitait depuis longtemps bénéficier de ce dispositif : « *C'est assurément un plus, un élément important pour défendre la ruralité. Nous savions qu'il existe un besoin grâce à notre CCAS, le Centre communal d'action sociale qui aidait nos administrés confrontés à ces problématiques* ».

Après avoir visité une structure similaire à Rouillac et apprécié le dispositif, le maire de la commune a sollicité l'aide de l'Agglomération pour monter un dossier de candidature suite aux annonces gouvernementales de juin 2019 entourant ces Espace France Services. « *Le cahier des charges était précis : l'espace devait bénéficier de deux agents pour accueillir le public et ouvrir cinq jours par semaine. Nous accueillons les administrés du mardi au samedi matin* », avance-t-il.

Châteauneuf-sur-Charente a mis à disposition un local et Grand Cognac rémunère deux agents « pour assurer cette mission de service public par Grand Cognac pour assurer cette mission de service public. Situé au premier étage, ce local est desservi par un ascenseur.

« *Trois zones ont été délimitées dont une salle qui permet d'échanger en toute confidentialité. Les agents ont un accès direct aux institutions partenaires pour obtenir rapidement une réponse* », explique-t-il après avoir observé une réelle montée en puissance du dispositif depuis son ouverture l'an dernier.

« *L'engouement est là. Il répond à un besoin évident et nous sommes parvenus à le mettre en place dans un délai très rapide* », confirme Monique Martinot, Vice-présidente en charge de l'équilibre des territoires et maire de Bellevigne.

Tous les administrés des communes alentours peuvent se rendre à l'Espace France Services.

Un nouvel espace à Jarnac a ouvert début janvier 2021

Grand Cognac travaillait de longue date à l'ouverture d'un second Espace France Services sur son territoire. C'est désormais chose faite depuis le 4 janvier à Jarnac, en partenariat avec la commune. Deux agents rémunérés par l'Agglomération ont été recrutés et ont suivi ces derniers mois une formation adaptée. L'espace situé rue Dogliani propose un accès aux principaux services publics comme à Châteauneuf-sur-Charente, notamment la MSA, la CPAM et la CARSAT.

Contacts Espaces France Services

Châteauneuf
1 rue Aristide Briand
06 75 08 42 63
mfs_chateauneuf@grand-cognac.fr

Jarnac
16 rue Dogliani
05 86 19 00 30
franceservices.jarnac@grand-cognac.fr



Monique MARTINOT

13^{ème} Vice-présidente en charge de l'équilibre des territoires, de l'insertion des jeunes, de l'enseignement supérieur et des espaces France services.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une nouvelle étape pour l'aménagement du territoire

Grand Cognac, horizon 2034. Sols constructibles, espaces agricoles et naturels, règles de construction : l'aménagement du territoire se bâtit à l'échelle d'une ou plusieurs décennies.

Pour anticiper et planifier, l'Agglomération et ses 56 communes membres planchent depuis 2017 sur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), un document unique et commun à tous les administrés, fruit d'une longue concertation. L'objectif est de rendre cette feuille de route opérationnelle d'ici 2024.

En 2020, Grand Cognac a ainsi franchi une nouvelle étape avec l'élaboration du PADD, projet d'aménagement et de développement durable. Ce document est l'une des composantes du futur PLUi. Il permet de dessiner une vision partagée et de définir des objectifs précis. Mi-décembre, les élus et services de Grand Cognac ont organisé une conférence en ligne, ouverte à toutes et à tous, afin de présenter ce PADD et l'avancement du PLUi. Après plusieurs réunions publiques organisées en 2019, l'Agglomération souhaitait en effet restituer ces travaux auprès de la population et de ses partenaires, sous la forme d'un libre temps d'échange.

Les questions ont notamment porté sur le contenu et l'étendue de ce PADD. Ce projet politique permet d'identifier les défis du territoire. Exemple avec le logement : le parc devra être diversifié pour mieux répondre à la demande et réduire le taux de vacance. Plus de 2800 logements supplémentaires devront aussi être produits, autant pour maintenir la population sur place que pour accueillir de nouveaux arrivants.

Pour répondre aux exigences de la loi, le PLUi devra faire preuve de sobriété en matière de consommation foncière et, pour cela, réduire les surfaces ouvertes à la construction de manière sensible par rapport aux 10 dernières années. De 432 ha consommés entre 2008 et 2017, les surfaces constructibles à venir seront de l'ordre de 300 ha au total, à horizon 2034, pour l'économie et l'habitat. Et pour l'habitat, 103 ha de surfaces constructibles s'inscriront en « dents creuses » au sein des villes, des bourgs et des villages, pour 98 ha en extension par rapport au bâti existant.

Le PADD s'arrête également sur la démographie du territoire et vise un taux de croissance annuel de l'ordre de 0,3%. Cette projection permettrait de retrouver un dynamisme démographique en cohérence avec les atouts du territoire et de franchir durablement la barre des 70000 habitants.



En matière d'emplois, ce projet identifie enfin des leviers importants avec la filière des spiritueux, celles du tourisme et des énergies renouvelables. Les orientations dessinées par ce PADD doivent ainsi permettre à Grand Cognac d'élaborer un PLUi en phase avec les réalités du territoire. La démarche de concertation va désormais se poursuivre autour de ce document d'urbanisme.

Pour toutes demandes complémentaires, les usagers peuvent envoyer un email à plui@grand-cognac.fr

Finalisé et opérationnel, le PLUi précisera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols valables dans les 56 communes membres de Grand Cognac. Tous les administrés, particuliers comme entreprises, pourront y trouver les règles applicables en matière de travaux et de constructions, de caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères.

« *Ce PLUi traduira au final une volonté commune de bâtir un projet de territoire, un aménagement cohérent et durable pour l'Agglomération* », estime Séverine Caillé.



Séverine CAILLÉ

14^{ème} Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, du numérique et de l'e-administration.

COMPÉTENCES

SANTÉ

À Ars, une maison de santé bientôt opérationnelle

Ars bénéficiera d'ici la fin de l'année d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) réalisée par Grand Cognac. L'intérêt : améliorer la prise en charge des patients, diversifier l'offre de soins et faciliter la coordination entre les professionnels. Il s'agit de la seconde MSP intercommunale, après celle de Segonzac.

De nouveaux praticiens libéraux pourront s'y installer pour couvrir une plus large patientèle provenant notamment des communes de Salles-d'Angles, Gimeux ou encore Saint-Fort-sur-le-Né.

Cette MSP sera aménagée en deux pôles. Le premier, médical, accueillera jusqu'à cinq médecins généralistes.

Le second pôle, paramédical, sera notamment composé de deux infirmiers, d'une diététicienne et d'une kinésithérapeute. Le pôle médical devrait être opérationnel d'ici l'automne. Le pôle paramédical suivra une fois la rénovation de l'ancien cabinet médical achevée.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan Santé de Grand Cognac élaboré en 2019 pour maintenir des soins de proximité. Les partenaires des MSP s'y engagent – entre autres – à proposer des permanences de soins cinq jours par semaine, à accueillir des internes ou à exercer de façon coordonnée avec les différents acteurs médicaux du territoire.

Le plan Santé vise également à garantir aux jeunes médecins des conditions optimales d'exercice sur le territoire par une meilleure attractivité et un maillage médical équilibré.



Je souhaitais rester en Charente

« J'exerce officiellement à la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Segonzac depuis décembre. J'y tenais déjà des consultations comme adjoint depuis novembre 2019. Mais pour m'y installer définitivement, je devais passer ma thèse consacrée à la Covid-19 et à l'organisation des médecins généralistes charentais durant le confinement. M'installer en zone rurale m'intéressait particulièrement et je souhaitais rester en Charente. J'ai effectué ma scolarité près d'Angoulême, la faculté de médecine de Poitiers et tous mes stages dans le département.

À la MSP de Segonzac, les conditions de travail et l'ambiance entre professionnels de santé sont bonnes. C'est ce qui prime pour moi, comme la possibilité d'échanger régulièrement avec les autres médecins. Les jeunes médecins ne souhaitent plus exercer seuls, c'est trop de pression. Les patients, eux, peuvent toujours consulter. Même lorsque je prends une journée de repos, un professionnel est toujours disponible ».

Benjamin Brun, 32 ans
Médecin généraliste à Segonzac



Brice DEZEMERIE

Conseiller délégué en charge de la santé.



PARTENAIRE DES CHARENTAIS DE L'ANNÉE 2020

DANS LA CATÉGORIE PERFORMANCE

Jérôme Sourisseau,
Président de Grand Cognac,
a remis le prix le 14 janvier 2021 à



FABRICE HARANT

Chef cuisinier
au collège de La Rochefoucauld

Évènement organisé par



focus

ENTREPRENEURS COGNAÇAIS

GREGOIRE

« Une personne qui conduit bien une machine à vendanger sera forcément plus efficace » explique Christophe Baron, responsable communication de l'entreprise Grégoire. Depuis 1975, cette entreprise cognaçaise est l'un des trois leaders mondiaux de la fabrication de machines à vendanger.

Face à l'enjeu majeur de la formation, Grégoire travaille actuellement sur un projet innovant de réalité virtuelle : un simulateur de conduite de machines à vendanger. Pour ce projet, l'entreprise est bien accompagnée. Elle travaille aux côtés d'Agri C@p Conduite, réseau d'acteurs dans la formation à la conduite d'engins viticoles, et de Studio NYX, une entreprise spécialisée développement de jeux vidéo et de simulateurs en réalité virtuelle implantée sur le territoire de GrandAngoulême, membre du pôle image Magelis et d'Eurekatech, la technopole Charentaise. L'un des films de NYX a obtenu le prix VR (Réalité Virtuelle) à la Mostra de Venise en 2020 !

Le but du simulateur est de donner accès à des modules de formation innovants, afin d'augmenter l'expérience autour du matériel et de permettre aux chauffeurs d'être plus efficaces. Il apportera ainsi aux étudiants de lycées agricoles une formation simple et pratique sur la manœuvre de leur futur outil de travail, eux qui n'ont pas la possibilité d'apprendre à conduire sur les routes.

Cette année, l'entreprise Grégoire souhaite lancer son projet pour en faire profiter les étudiants français et leur insuffler le goût de la passion pour les vendanges.



© GREGOIRE

LITTLE POTS

« Little Pots est avant tout une histoire de transition, vers une vie plus simple, plus durable, plus respectueuse de la planète, plus riche de partage et de rencontres ».

En effet, cette start-up engagée composée de six personnes accompagne au quotidien une communauté vers le zéro déchet. Parce que l'impact de la pollution plastique sur la planète est de plus en plus important et qu'il faut que ça change. « Nous souhaitons redonner du sens à la consommation » explique Séverine Carré, fondatrice de Little Pots. Par ailleurs, cette jeune start-up déjà bien implantée sur le territoire ne s'est pas laissée abattre par le confinement.

Pas question de remettre à plus tard le lancement du site e-commerce qui est sorti, comme prévu, en Juin. Son objectif est de sensibiliser un maximum de personnes au zéro déchet et de se développer au niveau national.

Bocaux, pots, bouteilles, petits, moyens, grands : place au verre pour une consommation durable. D'autre part, grâce à une campagne de financement participatif, Little Pots propose maintenant des kits d'initiation au zéro déchet : cosmétique, cuisine, produits ménagers...

Une belle entreprise innovante créée pour promouvoir la pratique du vrac en France, en simplifiant son usage, et qui s'est lancée depuis Cognac !

Little Pots souhaite se développer davantage cette année et convaincre de plus en plus de Français de passer au zéro déchet.»



© LITTLE POTS

DJIN SPIRITS

« L'innovation ne s'arrête jamais » déclare Romuald Vincent, fondateur de Djin Spirits, implantée à Saint-Brice, le premier spiritueux français sans alcool. Ce liquoriste a créé Djin Spirits pour répondre à une demande croissante de la part des baristas et des consommateurs français pour un « spiritueux sans alcool » de qualité supérieure. C'est pourquoi il s'est lancé dans l'élaboration de ce spiritueux unique en son genre et a déjà remporté trois médailles pour sa création lors de concours internationaux (FISA à Paris, et Proof Awards à Las Vegas).

Il a mis au point lui-même sa technique de distillation innovante, au sein de sa maison de famille sur le territoire de grand Cognac. Ce liquoriste aime travailler en local, chez lui, car il y trouve toutes les ressources nécessaires. Il est fier de pouvoir innover à partir de l'environnement cognaçais, qu'il connaît par cœur.

En effet, les principes actifs naturels de son spiritueux – constitué de plus de vingt plantes – sont essentiellement sourcés en local et choisis avec soin afin d'obtenir des arômes et des saveurs naturels. Une autre gamme 100 % bio devrait voir le jour fin janvier, grâce à un projet de crowdfunding sur la plateforme Tudigo.

Si plusieurs autres volets innovants sont présents dans l'esprit de Romuald, son but aujourd'hui est de continuer à montrer qu'il est possible de créer sur ce segment trop peu représenté : « nous avons dans la région cognaçaise un savoir-faire et un tissu local compétent, mais aussi des avantages de production et de qualité ».



© DJIN SPIRITS

LES CHANTIERS DE GRAND COGNAC

Finalisés en 2021



COGNAC

Maison du tourisme



La Maison du tourisme ouvrira ses portes boulevard Denfert-Rochereau à Cognac, dans la cour du Musée d'art et d'histoire. Des informations, conseils et réservations seront à disposition des habitants et visiteurs sur le territoire. Ce nouvel espace d'accueil incarnera l'identité de notre destination auprès des 60 000 personnes qui poussent chaque année la porte de l'Office de Tourisme de Cognac. Il regroupera les personnels de l'Office de tourisme et du Pôle tourisme de l'agglomération.

Ouverture prévue au printemps 2021.

Parcours piétons du Roy



Pour guider le visiteur jusqu'à la Gabare « La Dame Jeanne », l'un des parcours touristiques piétons de Cognac, le « parcours du Roy », sera étendu. Cette extension dans les quartiers du Port et de la Vigerie entend souligner l'histoire du fleuve et de son commerce. L'accent sera mis sur la Charente des gabarriers avec un passage sur les berges, près des abattoirs.

Le parcours ainsi prolongé sera à re(découvrir) au printemps 2021.

ARS

Maison de santé



Ars bénéficiera d'ici la fin de l'année d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP). Elle permettra d'améliorer la prise en charge des patients, de diversifier l'offre de soins et de faciliter la coordination entre les professionnels. Elle pourra accueillir 5 médecins généralistes 2 infirmiers, 1 diététicienne et 1 kinésithérapeute. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan Santé de Grand Cognac.

Ouverture prévue à la fin d'année 2021.

SEGNONZAC

Université des Spiritueux



Après 20 mois de travaux, l'Université des Spiritueux pourra accueillir jusqu'à 100 étudiants en leur donnant accès à des équipements spécifiques comme une spirithèque et une salle de dégustation totalement rénovées, uniques au monde. En septembre 2020, la rentrée universitaire s'est faite avec les étudiants du Master droit et commerce des spiritueux de l'Université de Poitiers. En 2021-2022, d'autres cursus du bac+2 au bac+5 feront leur rentrée.

Le site accueillera les étudiants en septembre 2021.

Pôle eau et assainissement



Les travaux d'aménagement des nouveaux bureaux ont démarré le 8 janvier 2021. Prévu initialement pour 8 agents, le bâtiment construit en 2016 par l'ancien syndicat d'eau de Segonzac accueille aujourd'hui 14 agents de Grand Cognac et 1 agent d'accueil clientèle de la SAUR. Le renforcement des équipes du pôle eau-assainissement rend nécessaire la création de bureaux supplémentaires : deux open-spaces de six postes, l'agrandissement du local archives et l'extension du vestiaire.

Emménagement prévu pour le printemps 2021.

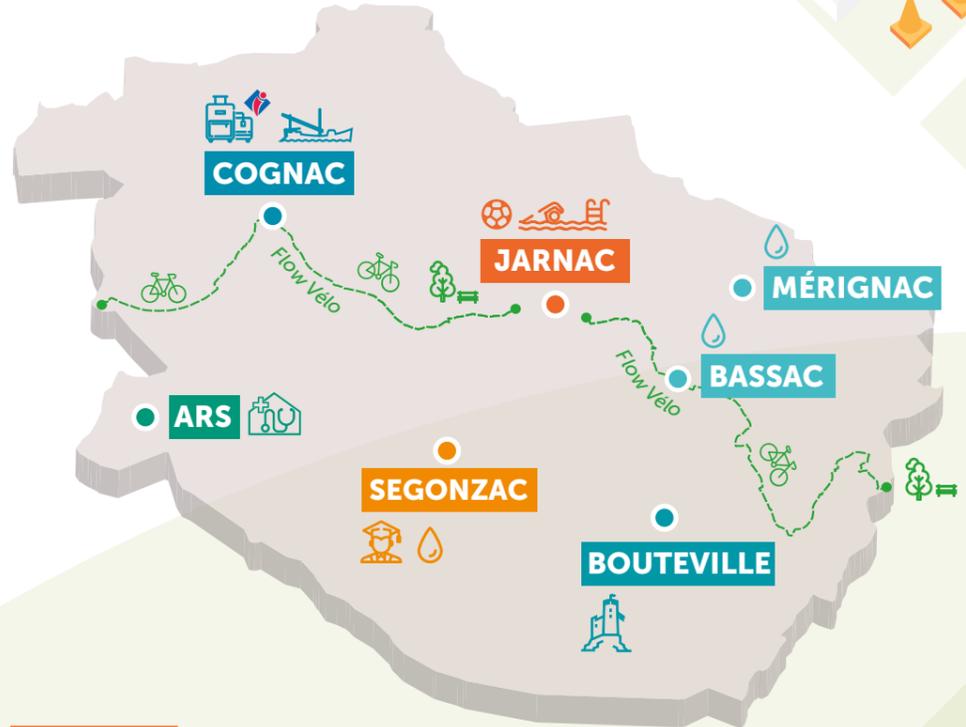
MÉRIGNAC / BASSAC

Pôle eau et assainissement



Des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sont entrepris sur Bassac et Mérignac avec la pose de près de 7 km de réseau d'assainissement gravitaire et la collecte en eaux usées de 200 habitations. Le renouvellement de près de 5 km de réseau d'eau potable sera également réalisé.

Fin des travaux prévue à l'automne 2021.



JARNAC

Plaine des sports de Jarnac



Ce projet d'extension du complexe sportif existant vise à dissocier les espaces adaptés à la pratique du football d'une part et à la pratique du rugby d'autre part. La pratique du football pourra se concentrer sur la nouvelle zone créée qui comportera un terrain d'honneur et un terrain pour les jeunes en gazon naturel ainsi qu'un terrain d'entraînement en gazon synthétique. L'objectif est également de mettre aux normes les installations existantes, notamment les vestiaires, mais aussi de sécuriser l'ensemble de ce site sportif.

Réception des travaux prévue pour la fin de l'été 2021.

Piscine de Jarnac



Pour répondre aux dernières normes et réglementations en vigueur, cet équipement aquatique bénéficiera d'une rénovation complète. Les bassins et les plages minérales sont concernés ainsi que le bâtiment comportant les vestiaires et la zone d'accueil. Un petit bassin proposant des aménagements ludiques pour les bambins sera créé au même niveau que le bassin principal en remplacement de la pataugeoire et du bassin qui existaient auparavant en partie basse du site.

Réception des travaux prévue à l'été 2021.

BOUTEVILLE

Château de Bouteville



Une seconde phase de travaux attend le château de Bouteville dès la mi-février 2021. Sur l'aile Nord, ils porteront sur la reprise de la charpente et la restauration d'une couverture traditionnelle. Sur l'aile Est, ils concerneront essentiellement la restauration des sols, la pose de menuiseries et la stabilisation des salles voûtées au niveau N-1. Des travaux sur l'accessibilité et la sécurisation du site sont également programmés.

Livraison des travaux prévue à l'automne 2021.

Flow vélo



Après avoir terminé en 2020 le tronçon entre Mosnac et Angeac-Charente, les travaux d'aménagement de la Flow Vélo se poursuivront tout au long de l'année 2021. La section allant d'Angeac-Charente à Jarnac (pont de la RN141) sera terminée au cours du premier semestre 2021. Des travaux seront également engagés pour terminer l'aménagement entre l'aval de Jarnac et Saint-Brice, rejoignant l'itinéraire existant jusqu'à Merpins, qui se poursuit ensuite jusqu'à la Charente-Maritime.



élus du territoire

LES 56 MAIRES DE GRAND COGNAC

AMBLEVILLE

Le Château - 16300 AMBLEVILLE
05 45 80 54 71 - ambleville16.mairie@wanadoo.fr

ANGEAC-CHAMPAGNE

850 rue des Distilleries - 16130 ANGEAC-CHAMPAGNE
05 45 83 74 42 - mairieangeacchampagne@wanadoo.fr
angeac-champagne.fr

ANGEAC-CHARENTE

Le Bourg - 16120 ANGEAC CHARENTE
05 45 97 02 67 - mairie-angeac-charente@orange.fr

ARS

Place de la mairie - 16130 ARS
05 45 82 42 09 - mairie-ars-16@wanadoo.fr
arsensaintonge.fr

BASSAC

10 espace Marcihacy - 16120 BASSAC
05 45 81 94 72 - contact@mairie-bassac.fr
mairie-bassac.fr

BELLEVIGNE

Le Mas du Bourg - 16120 BELLEVIGNE
05 45 97 08 14 - mairie@bellevigne16.fr
bellevigne16.fr

BIRAC

1 rue Eugène Paulais - 16120 BIRAC
05 45 97 10 91 - mairie.birac16@wanadoo.fr
mairiebirac16.fr

BONNEUIL

Le Bourg - 16120 BONNEUIL
05 45 97 50 25 - mairie.bonneuil@orange.fr

BOURG-CHARENTE

6 place des Maillocheaux - 16200 BOURG-CHARENTE
05 45 81 30 25 - mairie-bourg-chte@wanadoo.fr

BOUTEVILLE

Grand'rue - le Bourg - 16120 BOUTEVILLE
05 45 97 51 65 - mairie.bouteville@orange.fr
bouteville.fr

BOUTIERS SAINT-TROJAN

2 place de l'Eglise - 16100 BOUTIERS SAINT-TROJAN
05 45 32 12 60 - mairiebst@hotmail.com

BREVILLE «Le bourg»

13 rue Raymond Doussinet - 16370 BREVILLE
05 45 80 86 34 - mairie@breville.org
breville.org

CHAMPMILLON

Le Bourg - 16290 CHAMPMILLON
05 45 96 91 06 - mairie.champmillon@wanadoo.fr

CHASSORS

11 route de Jarnac - 16200 CHASSORS
05 45 81 06 63 - mairie.chassors@wanadoo.fr
mairie-chassors.fr

CHATEAUBERNARD

2 rue de la Commanderie - 16100 CHATEAUBERNARD
05 45 32 32 51 - secretariat@mairie-chateaubernard.fr
ville-chateaubernard.fr

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Place de la Liberté - 16120 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE
05 45 97 12 42 - c.fayet@chateauneuf16120.fr
chateauneufsurcharente.fr

CHERVES-RICHEMONT

2 place du Champ de Foire - 16370 CHERVES-RICHEMONT
05 45 83 25 69 - mairie@cherves-richemont.fr
cherves-richemont.com

COGNAC

68 boulevard Denfert Rochereau - 16100 COGNAC
05 45 36 55 36 - mairie@ville-cognac.fr
ville-cognac.fr

CRITEUIL-LA-MAGDELEINE

1 place Victor Savin - 16300 CRITEUIL-LA-MAGDELEINE
05 45 80 54 17 - mairie.criteuil-la-magdeleine@wanadoo.fr
mairie-criteuillamagdeleine.fr

FLEURAC

2, impasse de la Mairie - 16200 FLEURAC
05 45 35 82 38 - mairiedefleurac@orange.fr

FOUSSIGNAC

1 place Jean Michaud - 16200 FOUSSIGNAC
05 45 35 87 77 - commune-de-foussignac@wanadoo.fr
foussignac.fr

GENSAC-LA-PALLUE

7, route du Cognac - 16130 GENSAC-LA-PALLUE
05 45 35 90 08 - secretariat.mairie@gensaclapallue.fr
gensac-la-pallue.fr

GENTE

5 route de la Mairie - 16130 GENTE
05 45 83 73 97 - mairiedegente@wanadoo.fr
gente.fr

GIMEUX

1 rue Saint-Jacques de Compostelle - 16130 GIMEUX
05 45 82 27 42 - mairie.gimeux@wanadoo.fr
mairie-gimeux.fr

GRAVES-SAINT-AMANT

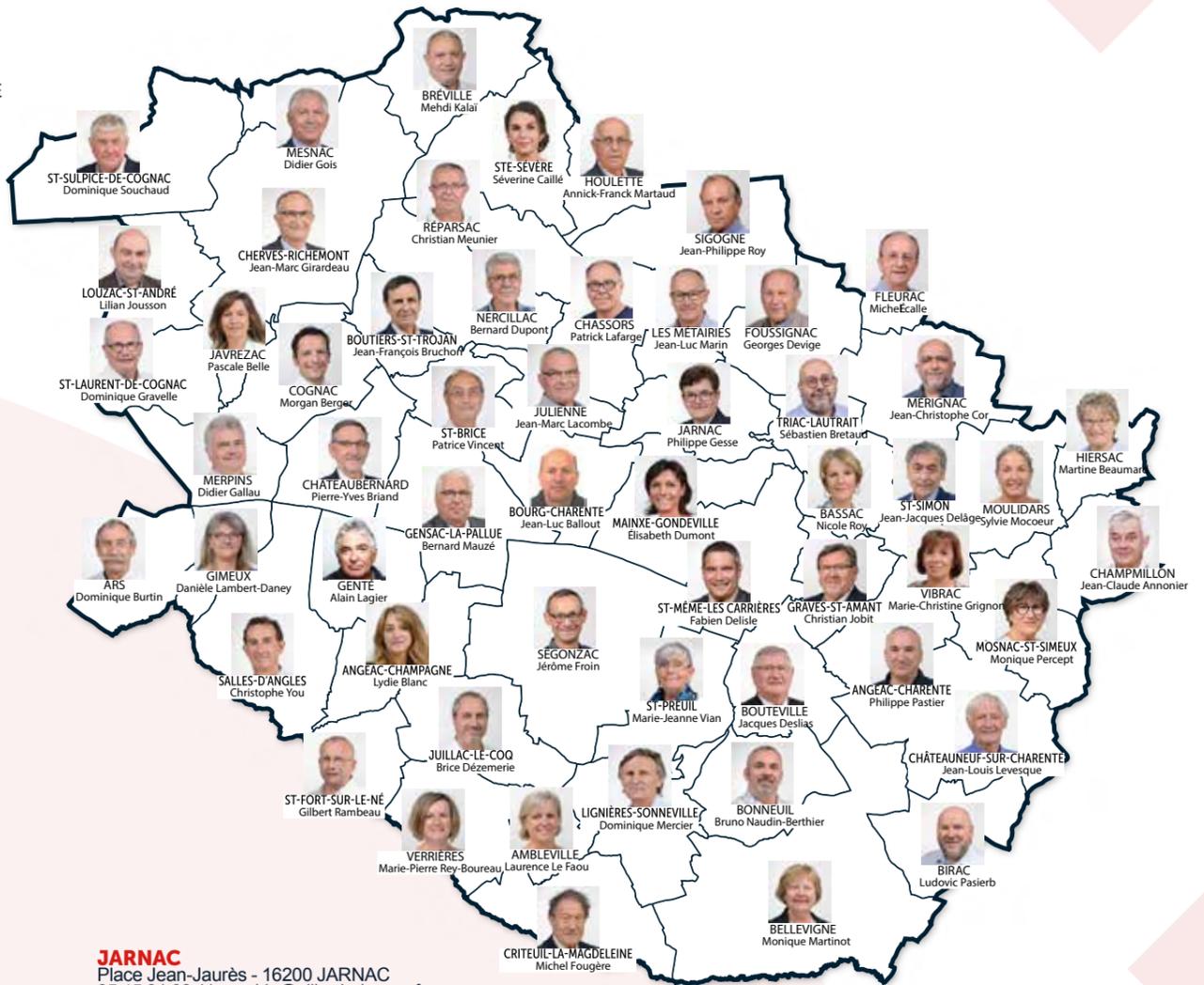
4 rue de la Fraternité - 16120 GRAVES-SAINT-AMANT
05 45 97 05 25 - mairie.gravesstamant@wanadoo.fr

HIERSAC

2 place Louis-Larrieu - 16290 HIERSAC
05 45 90 90 22 - accueil@hiersac.fr
mairie-hiersac.fr

HOULETTE

1 place de l'Eglise - 16200 HOULETTE
05 45 80 86 47 - commune.houlette@orange.fr



JARNAC

Place Jean-Jaurès - 16200 JARNAC
05 45 81 08 11 - mairie@ville-de-jarnac.fr
ville-de-jarnac.fr

JAVREZAC

Square San-Antoni-de-Vilamajor - 16100 JAVREZAC
05 45 82 15 22 - mairie.javrezac@wanadoo.fr
javrezac.fr

JUILLAC-LE-COQ

Le Bourg - 16130 JUILLAC-LE-COQ
05 45 83 00 34 - mairiedeuillaclecoq@wanadoo.fr

JULIENNE

1 place de la Mairie - 16200 JULIENNE
05 45 81 20 24 - maiiejulienne16@gmail.com
julienne.fr

LES METAIRIES

5 route de Beurac - 16200 LES METAIRIES
05 45 81 05 30 - mairie.lesmetairies@wanadoo.fr

LIGNIERES-SONNEVILLE

3 rue du Château - 16130 LIGNIERES-SONNEVILLE
05 45 80 50 10 - mairie.lignieres-sonneville@orange.fr

LOUZAC-SAINT-ANDRE

Le Bourg - 16100 LOUZAC SAINT-ANDRE
05 45 82 18 80 - mairie.louzacstandre@wanadoo.fr
louzac-saint-andre.fr

MAINXE-GONDEVILLE

1 route Isaac de Laisné - 16200 MAINXE-GONDEVILLE
05 45 81 02 81 - mainxe-gondeville@orange.fr

MERIGNAC

2, rue de la Saintonge - 16200 MERIGNAC
05 45 35 80 20 - comunedemerignac@orange.fr

MERPINS

572 avenue de Montignac - 16100 MERPINS
05 45 82 26 55 - mairie.merpins@wanadoo.fr
merpins.fr

MESNAC

Vignolles - 16370 MESNAC
05 45 83 26 74 - commune.mesnac@wanadoo.fr
mesnac.fr

MOSNAC SAINT-SIMEUX

Le Bourg - 16120 MOSNAC
05 45 62 53 86 - mairie.mosnac@wanadoo.fr

MOULIDARS

2 rue de la mairie - 16290 MOULIDARS
05 45 96 91 25 - comunemoulidars@orange.fr
moulidars.fr

NERCILLAC

46 rue de la Soloire - 16200 NERCILLAC
05 45 80 92 11 - mairie@nercillac.fr
nercillac.fr

REPARSAC

3 rue de la Grand'Ouche - 16200 REPARSAC
05 45 80 82 71 - reparsac.mairie@wanadoo.fr
reparsac.fr

SAINT-BRICE

3 rue de l'Ecole - 16100 SAINT-BRICE
05 45 32 01 03 - mairie.saintbrice.16@wanadoo.fr
saint-brice16.fr

SAINTE-SEVERE

Le Bourg - 16200 SAINTE-SEVERE
05 45 80 86 06 - mairie-ste-severe@wanadoo.fr
sainte-severe.fr

SAINT-FORT-SUR-LE-NE

1 rue du Champ de Foire - 16130 SAINT-FORT-SUR-LE-NE
05 45 83 01 92 - mairie.st-fort@wanadoo.fr

SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

1 place de la Liberté - 16100 SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
05 45 82 27 80 - mairie-saint-laurent-de-cognac@wanadoo.fr

SAINT-MEME-LES-CARRIERES

35 route de Châteauneuf - 16720 SAINT-MEME-LES-CARRIERES
05 45 81 91 41 - mairie.stmeme@orange.fr

SAINT-PREUIL

Le Bourg - 16130 SAINT-PREUIL
05 45 83 41 49 - mairie.saint-preuil@wanadoo.fr

SAINT-SIMON

Le Bourg - 16120 SAINT-SIMON
05 45 97 30 97 - maiiestsimon2@wanadoo.fr
village-gabarrier.fr

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

1 place de la mairie - 16370 SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
05 45 83 84 01 - mairie@saintsulpicedecognac.fr
saint-sulpice-de-cognac.fr

SALLES-D'ANGLES

3 place André Hitler - 16130 SALLES-D'ANGLES
05 45 83 71 13 - secretariat@sallesdangles.com
sallesdangles.com

SEGONZAC

2 place Pierre-Frapin - 16130 SEGONZAC
05 45 83 40 41 - mairie@segonzac.fr
segonzac.fr

SIGOGNE

3 place de la Mairie - 16200 SIGOGNE
05 45 81 60 29 - mairie.sigogne@wanadoo.fr
mairie-sigogne.fr

TRIAU-LAUTRAIT

13 rue de la mairie - 16200 TRIAU-LAUTRAIT
05 45 81 05 41 - mairie.triaulautrait@wanadoo.fr
triau-lautrait.fr

VERRIERES

La Courade - 16130 VERRIERES
05 45 83 02 80 - mairie-verrieres-gc@wanadoo.fr

VIBRAC

24 route de Vibrac - 16120 VIBRAC
05 45 97 04 55 - vibrac.mairie@wanadoo.fr

Échanger, découvrir,
se cultiver...

**Ma médiathèque
évidemment !**